

Mme TOURE F.D.  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

-----  
**MISSION POUR L'ACADEMIE  
AFRICAINNE DES LANGUES**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

**CONSULTATION AFRICAINE**

25-26-27 mai 2001  
**au Palais des Congrès de Bamako**

**RAPPORT GENERAL**

**Rapporteur Général :** Dr Rakissouilgri Mathieu OUEDRAOGO, Burkina-Faso

**Rapporteurs :** - Emmanuel SAGARA, Mali  
- Dr Deborah EGUNYOMI, Nigeria

## **TABLE DE MATIERES**

- I. Introduction
- II. Déroulement des travaux
  - II.1. Cérémonie d'ouverture
  - II.2. Communications
  - II.3. Travaux en groupes et en plénière
    - II.3.1. Présentation de l'Académie Africaine des Langues et Projet de Statuts
  - II.4. Projet de Plan d'Action
- III. Cérémonie de clôture

## **I.- INTRODUCTION**

Les 25, 26 et 27 mai 2001, se sont déroulés au Palais des Congrès de Bamako les travaux de la Consultation Africaine organisée par la Mission pour l'Académie Africaine des Langues.

La Consultation avait pour objet la validation du Projet d'Académie Africaine des Langues.

Outre les experts maliens de la Commission Scientifique nationale, la Consultation a enregistré la participation effective de :

- Mr Marcel DIOUF, Représentant du Secrétaire Général de l'O.U.A. ;
- Mr Ahmed Ould DEIDA, Représentant de l'UNESCO au Mali ;
- Mr Roger DEHAYBE, Administrateur Général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie ;
- Madame Fay King CHUNG, Directrice de l'Institut International de l'UNESCO pour le Renforcement des Capacités en Afrique, Addis-Abeba ;
- Mr Adama OUANE, Directeur de l'Institut pour l'Education de l'UNESCO à Hambourg ;
- Mr Bréhima DOUMBIA, de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

Ont également participé à la Consultation des experts africains et non africains des pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Etats-Unis, France, Gabon, Gambie, Niger, Nigeria, Norvège, Sénégal, Tanzanie. N'ont pas pu faire le déplacement les experts des pays suivants : Algérie, Allemagne, Angleterre, Chine, Côte-d'Ivoire, Guinée, Libye, Mauritanie et Russie.

## **II.- DEROULEMENT DES TRAVAUX**

En prélude à la Conférence Africaine, et dans le cadre des festivités commémorant la journée de l'Afrique, les invités ont participé à la Conférence sur la Problématique de la monnaie ouest africaine qui se tenait également au Palais des Congrès sous la Haute présidence de Monsieur le Premier Ministre Mandé SIDIBE.

### **II.1. Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture était placée sous la coprésidence des Ministres maliens Moustapha DICKO de l'Education et Pascal Baba COULIBALY de la Culture. Quatre (4) interventions ont marqué cette cérémonie.

Monsieur Adama SAMASSEKOU, Chef de la Mission pour l'Académie Africaine des Langues a dans son intervention déploré le fait que malgré leur importance reconnue dans tout processus de développement, les langues africaines ne soient pas suffisamment promues en Afrique pour permettre à leurs utilisateurs de participer aux prises de décision et à la gestion du pouvoir. Il a poursuivi en rappelant les initiatives tant de l'O.U.A. que des autres Organisations Internationales pour pallier cette lacune. Il n'a pas manqué de saluer les efforts déployés par le Président de la République du Mali pour faire avancer l'idée de création d'une Académie Africaine des Langues. Pour faciliter la création de cette Académie, une structure légère, dénommée Mission pour l'Académie Africaine des Langues a été créée auprès de la Présidence de la République du Mali. La Mission pour l'Académie Africaine des Langues a déjà à son actif, la tenue d'un Atelier National et l'organisation d'une mission auprès du Secrétariat Général de l'O.U.A. La tenue de la présente consultation constitue le 3<sup>ème</sup> acte majeur de la Mission pour l'Académie Africaine des Langues. Pour terminer, Monsieur SAMASSEKOU a salué l'accompagnement technique et financier de l'O.U.A., de l'UNESCO et de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

Le Représentant de l'UNESCO au Mali, Monsieur Ahmed Ould DEIDA a dans son allocution salué l'initiative du Président de la République du Mali et rappelé le soutien que l'UNESCO est prêt à accorder au projet.

L'Administrateur Général de la Francophonie, Monsieur Roger DEHAYBE a quant à lui mis l'accent sur l'importance des langues. Il a stigmatisé le fait que l'attention accordée à une langue soit davantage liée à la qualité de ses locuteurs qu'à autre chose. Passant en revue les problèmes qui préoccupent la communauté et l'opinion internationales, il a relevé la place de choix accordée aux questions d'environnement et déploré le peu d'attention accordée aux langues. Pourtant, a-t-il poursuivi, l'on devrait se préoccuper autant sinon plus de la disparition d'une langue que de celle d'une espèce végétale ou animale. Mais, pour la Francophonie a-t-il souligné, les langues sont au cœur du débat francophone, d'où la création d'une Direction des langues au niveau de l'Agence. On ne peut plus, estime Monsieur Roger DEHAYBE, imaginer le développement sans prendre en compte la dimension linguistique. Il a souhaité qu'on se mobilise autour des langues aussi. Il a terminé son intervention en réaffirmant la disponibilité de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie pour soutenir le projet aux côtés de l'O.U.A. et de l'UNESCO. Il a souhaité que la date du 8 septembre 2001, prévue pour l'installation de l'Académie Africaine des Langues, soit une date historique pour l'Afrique, pour la culture et les langues africaines.

Enfin, Monsieur Moustapha DICKO, Ministre malien de l'Education, au nom du Gouvernement du Mali, a souhaité la bienvenue à tous en terre africaine du Mali. Le Ministre a placé l'événement dans le contexte de sa symbolique, fête de l'O.U.A., veille de la première journée de l'Union Africaine. Il en a profité pour souhaiter bonne fête à tous. Monsieur DICKO a, à son tour, salué tous les efforts fournis tant par les pères de l'Organisation de l'Union Africaine que par les partenaires. Après avoir encouragé tous les experts, il a souhaité qu'à l'issue de cette Consultation tous les participants soient en mesure de développer un argumentaire scientifique justifiant le bien fondé de la création de l'Académie. Ils devraient également être porteurs d'un projet dont les structures et le fonctionnement auront été conçus de manière à pouvoir à la fois répondre aux exigences de la politique linguistique africaine d'aujourd'hui et constituer une future institution de l'Union Africaine au service de la promotion des langues du continent.

Monsieur DICKO a enfin souhaité que des travaux de la Consultation sortent des textes et recommandations permettant à l'Académie Africaine des Langues de devenir rapidement une réalité.

## **II.2. Communications**

Après la cérémonie officielle d'ouverture, les participants ont procédé à la mise en place du présidium suivant :

**Président** : Mr Adama SAMASSEKOU, Chef de la MACALAN

**Premier Vice-Président** : Prof. Kwesi K. PRAH, Afrique du Sud

**2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Dr Fary KA, Sénégal

**3<sup>ème</sup> Vice-Président** : Dr Auguste Moussirou MOUYAMA, Bénin

**4<sup>ème</sup> Vice-Président** : Mme Saffiatou SAVAGE, Gambie

**Rapporteur Général** : Dr Rakissouilgri Mathieu OUEDRAOGO, Burkina-Faso

**Deuxième rapporteur** : Mr Emmanuel Sagara, Mali

**Troisième rapporteur** : Dr Deborah EGUNYOMI, Nigeria

La Consultation a enregistré un certain nombre de communications qui avaient pour objet de présenter la situation et la politique linguistiques en Afrique et d'enrichir la réflexion pour les travaux de groupes. Elles n'ont pas fait l'objet de débats.

**Communication de M. Marcel DIOUF, représentant du Secrétaire Général de l'O.U.A. : *Les politiques linguistiques africaines***

La communication de Mr DIOUF a porté essentiellement sur les documents élaborés par l'O.U.A. sur la politique linguistique. Ce sont, entre autres la Charte de l'O.U.A. (1963), le Manifeste culturel panafricain d'Alger (1969), le rapport final de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique (1975), la Charte culturelle de l'Afrique (1976), le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (1980), le Plan d'action linguistique pour l'Afrique (1986), la Résolution sur le kiswahili comme langue de travail de l'O.U.A. (1986) et le Traité portant création de l'Union africaine (2000): il s'agit de documents qui manifestent une volonté politique évidente de promouvoir les langues africaines. Pour compléter ce cadre, il a cité également le rapport final de la Réunion régionale de l'Afrique australe (1993), qui a abouti à la rédaction du Plan d'action pour les traditions orales et la Conférence intergouvernementale sur les politiques des langues, organisée en 1997 par l'UNESCO et l'O.U.A. à Harare. Les langues africaines semblent constituer donc une priorité pour les décideurs politiques. Cependant aucune des recommandations contenues dans les documents ci-dessus passés en revue n'a été mise en œuvre : la tâche de l'ACALAN sera donc de prévoir des mécanismes qui permettent de traduire en action concrète cette volonté politique qui existe depuis longtemps.

**Communication du Pr. Kwesi Kwa PRAH, : *La situation linguistique en Afrique***

Le débat sur l'usage des langues africaines date de l'époque coloniale : au dix-neuvième siècle M. Alexander Cummell arguait déjà que les langues africaines étaient inadéquates au développement scientifique, et que seul l'anglais pouvait être considéré comme le véhicule de la science. Au contraire M. Casely Hayford soutenait qu'il fallait utiliser les langues africaines pour l'enseignement à tous les niveaux, y compris à l'université. Cette attitude contradictoire persiste aujourd'hui dans la politique des institutions internationales, promotrices des langues africaines dans l'enseignement primaire.

Il faut reconnaître définitivement qu'il s'agit d'une approche néocolonialiste, parce que les langues maternelles devraient être utilisées à tous les niveaux de l'instruction. En fait l'avancement rapide connu par les Etats

asiatiques qui ont récupéré l'usage généralisé des langues nationales a démontré que le développement est en grande partie une question de culture et de langue. Selon les recherches publiées par l'UNESCO, il existerait en Afrique entre 1250 et 2100 langues, ce qui est une information fautive. 75% des africains parlent comme première, deuxième ou troisième langue, une langue des 12 groupes génétiques principaux (fulfulde, hausa, amharique, swahili, nguni, bambara, inter- lacustre de l'est, inter- lacustre de l'ouest, sotho – tswana, luo, yoruba, igbo) c'est à dire des langues basées sur une intelligibilité commune (compréhension de 85% des significations): il est grand temps de mettre de l'ordre dans cette mystification en créant les bases de l'expression écrite de ces langues.

Il faut ajouter que les 98% de toutes les langues sont « des langues transfrontalières », ce qui confirme l'inauthenticité des limites héritées de l'époque coloniale, qui viole l'histoire et la culture africaines. Les peuples africains existaient bien avant que les Européens ne les définissent en termes nationaux (Sénégalais, Maliens, Guinéens, etc.) : il s'agit donc de permettre aux masses de reconquérir leur participation au processus décisionnel trop souvent dominé par les élites qui contrôlent et maîtrisent les langues coloniales.

**Communication du Pr. John HUTCHISON, Professeur des Langues Africaines à l'Université de Boston : *Sur la valeur des langues africaines***  
(voir document complet en annexe)

La langue est un bien symbolique et communicatif relié à la culture, à la société et à l'histoire : aucune langue étrangère ne peut bien véhiculer la communication des connaissances d'une autre culture, c'est pourquoi la valeur et l'importance des langues sont reconnues au niveau des Académies. Malheureusement cette valeur reconnue ne donne pas lieu à une utilisation élargie de ces langues en Afrique, spécialement dans les pays francophones, où cet enseignement est " enterré " dans les Départements de lettres modernes ou de linguistique. Il est nécessaire que l'Académie inverse ce processus de dévalorisation de tout ce qui est local et rural, dont les langues et les cultures africaines. Les organismes internationaux commencent à reconnaître l'importance de la culture, et plus timidement de la langue, cependant les applications pratiques sont encore fort insuffisantes. Le potentiel de développement économique de l'usage des langues est encore loin d'être reconnu , alors que l'expérience des investissements de la francophonie a donné des résultats éloquentes. Il faut d'abord reconstruire le prestige des langues

africaines aux yeux des locuteurs : créer un environnement lettré et produire une documentation en langues nationales sont les premières étapes de ce type de développement, le seul qui puisse être durable.

**Communication du Pr. Louis-Jean Calvet, Linguiste : *Dynamique langues africaines /langues partenaires.***

(voir document complet en annexe)

L'adjectif " partenaire " pour désigner une langue, a une connotation péjorative, désagréable qui correspond à l'importance politique de la distinction entre langues " nationales " et langues " officielles ". Pour rendre compte du chaos babélien qui caractérise les rapports entre ces deux types de langues, il est possible d'envisager quatre configurations : le modèle gravitationnel qui se base sur la direction du bilinguisme pour établir une organisation des langues ; le modèle génétique, qui réunit les langues par traits communs ; le modèle véhiculaire, qui met en évidence les réseaux de communication et le modèle politique, fondé sur les langues de gestion des Etats. Les dynamiques entre les langues parlées sur le territoire africain découlent de ces configurations, et il est possible d'affirmer que toutes ces langues sont partenaires, même si elles ne remplissent pas les mêmes fonctions. L'idée de partenariat implique qu'on passe de la notion de domination à la notion de complémentarité. En fait les langues sont inégales du point de vue statistique, certaines étant très parlées et d'autres peu du point de vue fonctionnel étant donné par exemple la distinction entre langues officielles et non officielles et du point de vue représentatif. Les êtres humains ne sont pas au service des langues, mais à l'inverse les langues doivent les servir. Or, il va de soi que toutes les langues ne peuvent pas remplir toutes les fonctions linguistiques, qui répondent à trois types de besoins, notamment le besoin identitaire, le besoin d'une langue d'Etat et le besoin d'une langue internationale. La question est naturellement de répondre aux besoins linguistiques des locuteurs : la dynamique entre les langues du continent africain se trouve dans la complémentarité entre ces fonctions. Le fait d'assumer l'héritage colonial en incluant les langues officielles, qui remplissent une fonction linguistique, dans les compétences de l'Académie serait un geste d'appropriation symbolique qui confirmerait que les langues sont au service des hommes et non le contraire.



**Communication de Mme Fay KING CHUNG, Directrice de l'Institut International pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IIRCA) :**  
*Proposition pour la mise sur pied d'un panel des langues africaines et d'un journal des langues africaines*

(voir document complet en annexe)

L'IIRCA se réjouit du projet de création d'une Académie africaine des langues, parce que l'Institut n'ignore pas l'importance des langues africaines pour le développement, dont les documents clé sont très rarement disponibles dans les langues des pays cibles. Considérant que ceux qui sont concernés par les programmes de développement maîtrisent rarement les langues d'administration et d'instruction et que la langue « étrangère » demeure encore le moyen d'instruction dans plusieurs pays, la participation à la prise des décisions est compromise. Du point de vue de la croissance économique, l'usage des langues nationales devrait favoriser les transactions commerciales, particulièrement pendant cette période de création de grandes unions économiques telles que la CEDEAO et la SADC.

L'UNESCO et l'IIRCA souhaiteraient collaborer avec l'Académie pour travailler à la mise sur pied d'un panel des langues africaines et à la création d'un journal des langues, en vue de faciliter, entre autres, un échange fructueux entre les pays africains en matière de politiques, de recherche et de développement dans les domaines de l'enseignement, de l'apprentissage et de la diffusion des langues africaines, en étroite collaboration avec les décideurs politiques, qui pourraient être conseillés par des spécialistes et des experts.

La langue étant un outil essentiel pour le développement, la création de l'Académie est une étape fondamentale de ce processus en Afrique .

**Communication de M. Norbert NIKIEMA, Professeur à l'Université de Ouagadougou :**  
*la modernisation des langues africaines*

(voir document complet en annexe)

Une des premières préoccupations des administrations coloniales a été la transcription des noms africains de personnes et de lieux : des solutions différentes furent mises en place par les anglais et les français, mais c'est au début de notre siècle que les efforts d'harmonisation et de standardisation des alphabets ont été renforcés, à travers la proposition d'alphabet de l'Institut Africain International en 1928. La deuxième moitié du vingtième siècle a été également marquée par la publication d'un plus grand nombre d'études et de descriptions et d'enrichissement des langues africaines, de dictionnaires et de

lexiques, poursuivie avec la participation croissante de linguistes africains : un grand rôle d'intégration a été joué par l'Alphabet Africain de Référence, élaboré en 1978 et affiné au cours des années 80. Toutefois, la situation de statut et de fonctions des langues nationales a peu varié : peu de langues africaines ont été élevées au rang de langues officielles, et l'exemple de la Tanzanie, qui a officialisé l'usage du swahili n'a pas été largement suivi. Si les pays anglophones ont une longue tradition d'utilisation des langues africaines dans les premières années de l'enseignement, les pays francophones sont encore, dans le meilleur des cas, dans une phase d'expérimentation de l'usage des langues nationales dans l'enseignement fondamental, la puissance française ayant systématiquement pratiqué une politique d'assimilation qui excluait carrément l'utilisation des langues locales. A l'état actuel il est fort souhaitable de faire un état du suivi des efforts d'harmonisation de l'alphabet et de pousser l'harmonisation à l'élaboration de principes orthographiques (regroupement et séparation des mots, représentation des tons, etc.). Egalement il serait utile de développer des dictionnaires monolingues et des dictionnaires entre langues africaines : ces efforts pourraient favoriser le relèvement des statuts des langues africaines, à travers leur utilisation dans les fonctions valorisantes (langues officielles, langues de l'enseignement formel, etc.). Il s'agit d'un défi qui reste à relever un peu partout.

**Communication de M. Maurice TADADJEU et de M. Francis VERNYUY, président et vice – secrétaire de la Fédération des Académies des Langues Africaines et Associés (FALAA).**

(voir document complet en annexe)

La FALAA est une fédération d'académies et d'autres institutions qui visent à promouvoir l'usage des langues africaines comme vecteurs d'éducation, alphabétisation et de développement. Créée à Yaoundé le 8 décembre 2000 par cinq pays (Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, Nigeria et Sénégal), elle travaille pour harmoniser, coordonner et orienter les activités des Académies de langue au niveau continental, pour faciliter l'établissement d'un programme commun d'action, pour promouvoir des initiatives où les langues africaines jouent un rôle fondamental, pour stimuler l'usage des langues africaines dans les systèmes éducatifs tout en développant le professionnalisme, l'excellence et le prestige de l'enseignement de ces langues. Née comme union d'experts, la FALAA a également abouti à la mise en place de plusieurs projets, notamment le BASAL, qui vise la standardisation basique de toutes les langues africaines non encore écrites d'ici 2015, et le PATPAL, projet de production de matériel éducatif dans les langues africaines.

La création d'une Académie africaine des langues ne compromet pas l'existence de la FALAA : au contraire il s'agit de deux institutions complémentaires, qui pourront trouver une façon efficace de collaborer au profit des langues africaines. Déjà, les promoteurs s'engagent à modifier le titre de leur institution. Ils pourraient par exemple remplacer le terme Académie par Institut.

**Communication de M. Ayo BAMGBOSE, Professeur Emérite, Département de Linguistique, Université d'Ibadan : *Politique des langues au niveau intergouvernemental***

(voir document complet en annexe)


Les résolutions prises au cours des nombreuses conférences organisées par l'O.U.A. et l'UNESCO n'ont pas abouti à des actions concrètes à cause de l'absence de procédures de mise en œuvre détaillées, du manque de suivi au niveau national, de l'importance réduite accordée à la planification linguistique, de la faible volonté politique, du manque d'implication des experts en langue dans le processus de planification et du financement inadéquat. Pour garantir le succès de l'initiative de Son Excellence le Président de la République du Mali, la création d'une Académie africaine des langues, il serait souhaitable qu'il y ait un consensus des Etats membres, et qu'un tel consensus soit soutenu par un plan d'action et de financement adéquat; que les institutions proposées soient représentatives; que les Etats membres incorporent les protocoles de l'Académie comme partie intégrante de leur politique linguistique et que la mise en œuvre ne soit pas laissée à la bureaucratie gouvernementale, mais qu'elle implique véritablement les experts de langue : l'importance capitale des langues africaines comme instrument de développement est reconnue, mais seule une volonté politique forte permettra d'atteindre l'objectif.

### **II.3. Travaux en groupes et en plénière**

Après les communications, les participants se sont répartis en deux groupes de travail pour discuter les documents de travail préparés par la Mission pour l'Académie Africaine des Langues :

#### **II.3.1. Le Document de Présentation de l'Académie Africaine des Langues et le Projet de Statuts**

Des débats nourris tant au niveau des groupes qu'en plénière ont permis d'amender et d'enrichir les documents de travail soumis à l'appréciation de la Consultation. A l'issue des débats, un consensus s'est dégagé autour des résultats suivants :

- L'Académie n'est pas une institution de recherche.
- Elle doit s'occuper prioritairement des langues africaines en général et particulièrement des langues transfrontalières véhiculaires.
- Selon les statuts il a été dégagé cinq (5) catégories de langues :
  - langues à grande extension géographique et à forte véhicularité (ex. ~~Kiswahili~~)
  - langues à grande extension géographique et faible véhicularité (ex. ~~Fulfulde~~)
  - langues à petite extension géographique et à faible véhicularité (ex. ~~Songhai-Zarma-Debdi~~)
  - langues à grappes de dialectes (ex. ~~Nguni~~)
  - langues à forte véhicularité internationale (ex. ~~Akhu/Ashanti~~)
- L'Académie doit s'ouvrir à des non universitaires, ayant une excellente maîtrise d'une ou de plusieurs langues africaines et ayant fait leurs preuves pour sa valorisation.
- Les débats ont surtout porté sur les structures, organes et fonctionnement de l'Académie :
  - le Conseil d'Administration devra être une structure légère composée d'hommes politiques et de techniciens ;
  - le Président aussi que le personnel de la Présidence sont nommés par le Conseil d'Administration après avis de vacance de poste.
- Les Commissions  devront être mieux étudiées quant à leurs missions, leurs compositions et leur rattachement à la Présidence.
- Un titre : Des Ressources, a été ajouté au projet de Statuts.

#### **II.4. Projet de Plan d'Action**

Pour la concrétisation du Projet de l'Académie Africaine des Langues, la Consultation a retenu des actions à mener à court, moyen et long termes.

Pour le court terme, c'est-à-dire, de la fin de la Consultation à la date du 8 septembre 2001, la Consultation recommande les actions suivantes :

1. Finaliser les documents de Présentation et les Statuts de l'Académie Africaine des Langues
2. Assurer la publication des actes de la Consultation.

3. Organiser une offensive médiatique et diplomatique pour faire connaître le Projet de l'Académie Africaine des Langues et ses objectifs. Utiliser les tribunes des prochaines rencontres de la Francophonie, de l'Union Africaine et de l'UNESCO à cet effet, en plus des missions spécifiques dans différents pays.
4. Créer un site Web qui comportera une banque de données et un répertoire de linguistes chercheurs.
5. Publier le bulletin de MACALAN.
6. Organiser une Conférence Internationale sur le rôle des langues africaines dans l'intégration africaine.
7. Organiser la mobilisation des ressources.
8. Elaborer un dépliant.
9. Préparer l'Installation Solennelle de l'ACALAN.

Pour le moyen terme :

- mettre en place un mécanisme de validation du Projet ;
- mettre en place une stratégie d'ensemble ;
- définir des actions transversales :
  - établir un réseau de communication et d'échanges ;
  - dynamiser le partenariat ;
- créer des groupes de travail ;
- traduire les documents importants en langues africaines.

Pour le long terme :

- choisir pour le démarrage de l'Académie Africaine des Langues, une langue ou un groupe restreint de langues permettant de crédibiliser le projet ;
- élaborer un budget de l'Académie pour les premières années.

La Consultation a donné son accord pour le projet de Plan d'Action élaboré par la Mission, en recommandant sa finalisation.

### **III.- CEREMONIE DE CLOTURE**

Les travaux de la Consultation Africaine pour l'Académie Africaine des Langues se sont achevés, le 27 mai 2001 par une cérémonie de clôture présidée par Mr Pascal Baba COULOUBALY, Ministre de la Culture. La première vice-présidence était assurée par le Professeur Ayo BAMGBOSE du Nigeria, après le départ du Prof. Kwesi Kwa PRAH. Cette cérémonie s'est déroulée de la manière suivante :

1. lecture du Rapport de Synthèse par le Rapporteur Général :  
Mr Rakissouiligri Mathieu OUEDRAOGO du Burkina-Faso
2. lecture des Recommandations par Mr Franck IDIATA du Gabon et  
Mr Norbert NIKIEMA du Burkina Faso
3. présentation par Mme DIALLO Fadimata Bintou TOURE du Mali des  
avant-projets de Décisions et de Résolutions aux Instances de :
  - L'Union Africaine,
  - L'UNESCO,
  - La Francophonie.
4. lecture de l'Appel de Bamako par le Dr Fary KA du Sénégal
5. lecture de la Motion Spéciale à Son Excellence Monsieur Alpha Oumar  
KONARE, Président de la République du Mali, par Mr Diouldé LAYA du  
Niger
6. remerciements des Participants par le Prof. Ayo BAMGBOSE du Nigeria
- ~~7. lecture du message de l'O.U.A. par Mr Marcel DIOUF~~
8. discours de Mr Adama SAMASSEKOU, Chef de la Mission pour l'Académie  
Africaines des Langues, discours dans lequel il a tenu à remercier tous les  
participants et à rendre hommage aux aînés de la recherche linguistique dont  
certains étaient dans la salle.
9. discours de clôture de Son Excellence Monsieur Pascal Baba  
COULOUBALY, Ministre de la Culture qui a été marqué par l'hommage  
qu'il a rendu à tous les participants et aux trois institutions que sont l'O.U.A.,  
l'UNESCO et l'A.I.F. qui ont donné la preuve de leur grand attachement au  
Projet d'Académie Africaine des Langues tant par leur accompagnement  
technique et financier que par la présence physique de leurs dignes  
représentants ; aux différentes compétences venues d'Afrique, d'Europe et  
d'Amérique qui ont participé à la grande œuvre d'édification de la Maison  
des Langues Africaines par la profondeur des analyses et par la rigueur  
scientifique dont ils ont fait montre.

Le Ministre de la Culture a félicité l'équipe de la Mission pour l'Académie Africaine des Langues pour le travail qu'elle a accompli en si peu de temps avec l'appui des membres de la Commission Scientifique Nationale.

A l'issue de la Consultation, le Chef de la Mission pour l'Académie Africaine des Langues, Mr Adama SAMASSEKOU, entouré des autres membres du présidium de la Consultation a animé une Conférence de Presse devant une trentaine de journalistes.

**Bamako, le 27 mai 2001**  
**La Consultation**

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

---

2001

# Rapport général. Consultation africaine. 25-26-27 mai 2001 au Palais des Congres de Bamako

MACALAN

MACALAN

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1485>

*Downloaded from African Union Common Repository*